

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

**Band:** 2 (1922)

**Heft:** 4

**Bibliographie:** Revue des publications historiques de la Suisse romande : 1er semestre 1922

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Revue des publications historiques de la Suisse romande, 1<sup>er</sup> semestre 1922.

### Histoire générale.

Dans les difficultés qu'éprouvèrent au 12<sup>e</sup> siècle les chanoines de Saint Maurice pour jouir de leur domaine de Commugny, M. Victor van Berchem sait rechercher les effets de causes plus générales qui tiennent à l'histoire religieuse et aux institutions de l'époque<sup>1</sup>; il étudie tout d'abord la réforme monastique encouragée, en 1198 par le comte de Savoie, Amédée III. En retrouvant leur indépendance sous la protection du Saint Siège, les chanoines réguliers de Saint Maurice virent aussi leur situation matérielle s'accroître; ils n'échappent pas pour cela aux convoitises des grands seigneurs féodaux qui, sous le prétexte d'exercer des droits d'avouerie sur les biens du monastère, ne tendaient qu'à dépouiller le légitime propriétaire.

C'est l'histoire d'une de ces usurpations que M. van Berchem retrace, l'exercice de l'avouerie par les comtes de Genève, successeurs des Blonay, sur le village de Commugny, au Pays de Vaud. Grâce à l'influence grandissante des partisans de la réforme religieuse et monastique, l'abbaye revendique auprès de l'empereur, du pape et de l'évêque de Genève l'intégrité de ses droits; pendant un quart de siècle, elle lutte avec succès contre les empiétements des avoués; en 1199, grâce à l'évêque de Genève, Nantelme, elle obtient la renonciation complète du sire de Gex, Amédée fils d'Amédée Ier, comte de Genève, à ses prétentions sur le territoire de Commugny, de la rivière de la Versoix au ruisseau du Brassus. M. van Berchem donne le texte jusqu'alors inédit de ce règlement; il en fait voir toute l'importance en dégageant avec sagacité de cet incident local, un enseignement de plus grande portée pour la connaissance de notre moyen âge.

M. Arthur Piaget sait animer les moindres documents et tirer le plus judicieux parti des mentions de comptes du 15<sup>e</sup> siècle. Au travers de brèves notes de registres et d'actes notariés, il nous présente le comte de Neuchâtel, Jean de Fribourg, et surtout son cuisinier Mre. Hanscoq autrement dit Hans Wondrelic ou Mervellieux, qui teste en 1450; dans la «maisonnée» du comte, M. Piaget signale en 1434 et

<sup>1</sup> Victor van Berchem, *Un conflit d'avouerie au XII<sup>e</sup> siècle, Commugny et l'abbaye de Saint Maurice, Revue suisse d'histoire*, 1922 p. 425-447.

1436 un fou; il sait que « Monseigneur » et « Madame » allaient à la « bastube » soit aux étuves de Neuchâtel, installées dans une maison de Jean, sire de Vaumarcus; en 1430 une amodiation nous éclaire sur les conditions faites au tenancier de cet établissement<sup>2</sup>. Des comptes de Jean de Fribourg, Melle M. Wasserfallen tire un texte relatif à la mise aux enchères en 1438, de la mairie de Rochefort; elle en déduit la pratique de l'amodiation à laquelle sont astreintes ces fonctions et dresse du même coup la liste de quelques maires et châtelains de Rochefort au 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>.

Les guerres de Bourgogne entraînèrent le « brûlement » et la destruction d'un grand nombre de châteaux du pays romand; M. Raoul Campiche d'après un manuscrit des Archives de Genève, met au compte des Bernois et des Fribourgeois, 19 châteaux détruits dans le Pays de Vaud et 13 à celui des Valaisans dans le Chablais<sup>4</sup>. Des listes de ce genre constituent une source intéressante et qu'il faut comparer aux récits de la campagne.

Comment les habitants du Pays de Vaud accueillirent-ils la conquête bernoise en 1536? C'est la question à laquelle M. Charles Gilliard cherche à répondre, en suivant au jour le jour les événements, tels que les registres du Conseil et les comptes des syndics de Moudon nous les présentent. A Moudon, ce n'est que le 17 janvier 1536, que l'émotion se traduit par l'envoi de messages à Berne; le 23 janvier le Conseil se recommande aux seigneurs de Fribourg; mais l'armée de Berne approche et, le 25, les envoyés de la ville font leur soumission à H. F. Naegueli près de Démoret; le général bernois nomme un conseiller de Moudon, Claude de Glane, bailli de Vaud et promet aux gens de la ville, ce qui semble avoir été assez habile, de ne pas les contraindre à renoncer au catholicisme.

Moudon qui prête serment, le 27 janvier, aux seigneurs de Berne reste sous le coup d'une menace de Romont et de Rue qui ne capitulent pas si vite; il faut prendre des mesures de défense et réunir quelques contingents de troupes; mais Fribourg prend sa part de la conquête, à Romont, Rue et Estavayer. A la fin de février les députés de Moudon regrettent ce morcellement qui pourrait enlever à la ville son importance. En fait le changement de régime est accepté sans résistance et, il semble aussi sans grand mécontentement. C'est ce que l'on peut conclure

<sup>2</sup> A[rthur] P[iajet], *Le cuisinier de Jean de Fribourg*, Musée neuchâtelois, Nelle série, 9<sup>ème</sup> année (1922) p. 45-47; *Le fou de Jean de Fribourg*, *ibid.* p. 80; *Les bains de Fribourg en 1430*, *ibid.* p. 108-110.

<sup>3</sup> Madeleine Wasserfallen, *Amodiation de la mairie de Rochefort*, Musée neuchâtelois. Nelle série, 9<sup>ème</sup> année (1922) p. 47-48.

<sup>4</sup> F. Raoul Campiche, *Les châteaux incendiés pendant les guerres de Bourgogne dans le Pays de Vaud et le Chablais*, Revue historique vaudoise, 38<sup>ème</sup> année (1922) p. 225-227.

avec M. Gilliard, des documents qu'il a réunis et commentés avec le plus grand intérêt<sup>5</sup>.

Melle Niquille révèle une tentative du dernier comte Michel de Gruyère pour se faire restituer son comté<sup>6</sup>; cette tentative suivit la fausse nouvelle de la mort de Michel, annoncée au gouvernement de Fribourg, le 26 mai 1570; le 3 novembre le capitaine Ochsenbach remettait au gouvernement de Berne une lettre de l'empereur Maximilien et une missive du comte. L'empereur intervenait en faveur de Michel et demandait que ses terres lui fussent rendues; fort de cet appui, le comte adresse aux châtelains des sept bannières; aux prieurs de la Valsainte et de la Part Dieu, aux gens de la Tour et de Broc, cinq lettres que Melle Niquille publie et qui demandent bon accueil pour le capitaine chargé de négocier la restitution. Cette démarche échoua, comme on le sait; malgré ses assurances, Michel n'était pas en mesure de payer ses dettes; il mourut en exil, en 1575.

C'est à une nouvelle étude des sources de la vie de Guillaume Farel que nous convie M. Jules Pétremand. A côté des lettres du réformateur, de ses ouvrages, de son livre de raison malheureusement perdu, ses biographies ne peuvent être négligées<sup>7</sup>. Les récits les plus anciens se trouvent dans les *Actes et gestes* de Froment. M. Pétremand propose de nouvelles recherches dans les papiers de ce dernier<sup>8</sup>. Le manuscrit d'Olivier Perrot, rédigé de 1637 à 1653, constitue une apologie du réformateur écrite à l'aide des documents originaux. La bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel possède également un texte du 17<sup>ème</sup> siècle, qui est un remaniement de Froment augmenté, semble-t-il de quelques renseignements d'origine neuchâteloise. Les vies d'Abraham Rosselet (1719) et de Jean Louis de Choupart (1730) compilent leurs prédécesseurs et développent des détails épisodiques qui appartiennent aux traditions locales. M. Pétremand ne dénie pas toute valeur à ces traditions; mais il demande dans chaque cas particulier, comme l'a fait M. A. Piaget pour le passage de Farel et Froment à Valangin, le 15 août 1530, un travail critique qui contrôle et vérifie les récits des vies manuscrites.

La « collection Galiffe » entrée en 1915 aux Archives de Genève,

<sup>5</sup> Charles Gilliard, *Moudon et la conquête bernoise*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>ème</sup> année (1922) p. 229-242.

<sup>6</sup> Jeanne Niquille, *Les dernières lettres du comte Michel à ses sujets gruyériens*, *Annales fribourgeoises*, 10<sup>ème</sup> année (1922) p. 10-22.

<sup>7</sup> Jules Pétremand, *Les vies manuscrites de Farel*, *Musée Neuchâtelois*, Nelle série, 9<sup>ème</sup> année (1922) p. 5-22.

<sup>8</sup> Il indique le Mhg 147 de la Bibliothèque de Genève comme un manuscrit des *Actes et Gestes*; quelques lignes plus haut, il en fait avec raison une copie du manuscrit d'Olivier Perrot. Je ne sais trop ce que M. Pétremand entend par manuscrits de Froment conservés à Genève et plus spécialement consacrés à Farel. La Bibliothèque publique possède, il est vrai un carton de papiers inédits d'Antoine Froment. Mais ces papiers révéleraient-ils quelque chose de nouveau sur Farel?

est également riche en documents originaux relatifs à l'histoire de la Réforme; à côté des pièces d'archives, elle comprend aussi les travaux de J.-A., John et Aymon Galiffe, copies de documents, notes généalogiques etc. M. Paul E. Martin nous renseigne sur l'origine de la collection en même temps que sur l'état des Archives de Genève dans la première moitié du 19ème siècle<sup>9</sup>.

L'Escalade de Genève en 1602 n'a pas laissé de souvenirs que dans les documents écrits; elle a pourvu l'arsenal de la ville de divers engins de siège abandonnés sur place par les Savoyards. Ce sont ces engins, échelles, pétards et armures que M. Emile Demole décrit avec goût et science<sup>10</sup>.

L'étude de l'historiographie genevoise du 16ème et du 17ème siècle soulève bien des questions embrouillées; diverses « annales » et chroniques manuscrites ont servi de sources aux premiers historiens dont les œuvres ont été imprimées, à Jacob Spon, surtout à Jean-Antoine Gautier; mais quelle est leur valeur propre et dans quelle mesure le tradition écrite qu'elles représentent peut-elle être tenue pour sûre? M. Paul E. Martin s'est proposé de poser quelques jalons qui permettront d'opérer un premier classement dans ces multiples compilations<sup>11</sup>. Il identifie avec les Annales dites de Savyon, les « Annales manuscrites » souvent citées par Gautier; il décrit quelques uns des manuscrits que l'on peut attribuer au pasteur David Piaget (1580—1644); cet auteur utilise des « Mémoires » de Simon Goulart, analogues à ceux que Jacob Spon considère comme l'œuvre de Jacques Godefroy.

L'an passé M. Edouard Rott retraçait la tentative de la duchesse de Nemours pour s'emparer de la principauté de Neuchâtel; il étudie aujourd'hui les intrigues diplomatiques qui se nouent autour de la curatelle du frère de la duchesse de Nemours, l'abbé de Longueville, souverain légitime de la principauté, dément et interdit<sup>12</sup>. Louis XIV. partisan du statu-quo laisse cependant la duchesse dresser ses batteries; dès 1668 le bruit court de la cession de l'héritage des Longueville au roi très chrétien; d'autre part on sait la duchesse de Nemours prête à traiter avec Berne; ce n'est qu'en 1682 qu'un changement dans l'attitude de Louis XIV. fit comprendre aux Bernois qu'il valait mieux travailler à

<sup>9</sup> Paul E. Martin, La „Collection Galiffe“ aux Archives d'Etat, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV. livraison 7 (1922) p. 329-333.

<sup>10</sup> Emile Demole, *Quelques souvenirs de l'Escalade de 1602 conservés à la salle de armures, Société auxiliaire du Musée de Genève, Mélanges publiés à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de la Société*, Genève, 1922, in 8, p. 17-26.

<sup>11</sup> Paul E. Martin, *Les Annales manuscrites de Genève, Etude sur les sources de Jean Antoine Gautier et sur l'historiographie genevoise du 17ème siècle*, *Festgabe Paul Schweizer*, Zürich, 1922, in 8, p. 287-308.

<sup>12</sup> Edouard Rott, *Autour d'une curatelle, Pages d'histoire neuchâteloise, 1675-1683*, *Musée Neuchâtelois*, Nelle série, 9ème année (1922) p. 84-87.

faire échoir la principauté à une maison étrangère, ennemie de celle des Bourbons. Dès 1683 des projets de ce genre sont divulgués; Louis XIV. observant un silence dédaigneux ne sut pas s'opposer à temps à cette campagne et assurer en 1707, la succession au prince de Conti.

L'entreprise de la duchesse de Nemours pour prendre pied à Neuchâtel et obtenir l'annulation du jugement du Tribunal des Trois Etats, du 27 octobre 1672, a été souvent narrée; M. Arthur Piaget reprend en détail l'épisode du Landeron, où le 8 mai 1673, le marquis de Saint Micaud, représentant la duchesse de Longueville, fut tué par un parti de nemouristes neuchâtelois<sup>13</sup>. La duchesse de Nemours était alors à Neuveville et M. Piaget relève ce fait important qu'elle pouvait ranger au nombre de ses partisans, la majorité du peuple de Neuchâtel, particulièrement les habitants du Val de Ruz et du Landeron.

C'est un joli problème d'histoire littéraire et de folklore que M. Zoltan Baranyai étudie avec le petit roman de Victor de Gingins, seigneur de Moiry, paru en 1765 sous le titre de *Le Bacha de Bude*<sup>14</sup>. Il faut voir dans cette histoire d'un soldat vaudois devenu pacha de Bude et tué au siège de cette ville en 1686, une invention romanesque. M. Baranyai nous le prouve en recourant aux sources hongroises du siège, puis à l'étude des thèmes populaires utilisés par l'auteur: le Suisse devenu pacha, la reconnaissance des deux compatriotes par le patois. Le roman de Gingins de Moiry eut une fortune littéraire appréciable; il connut des pastiches et des traductions jusqu'au soi-disant chants populaires turques qui célèbrent actuellement la gloire d'Abdi pacha.

La lettre que publie M. Eugène Mottaz est datée de Schwarzenbach le 10 août 1712<sup>15</sup>. Son auteur, le quartier maître d'artillerie A. Perrin vient de dresser un rôle de soldats qui ont assisté à la bataille de Willmergen; il annonce la paix à son ami le lieutenant Duthon à Yverdon et le félicite de la part qu'il a eue, lui-même, dans l'affaire.

En 1720, un jeune hollandais, Néhémie Vegelin van Claerbergen, visite Fribourg au cours d'un assez long voyage qui le conduit en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie; il a laissé dans ses notes une description détaillée de la ville; il y a été fort bien reçu et n'a pas manqué de relater ses impressions très favorables et les connaissances fort honorables qu'il y fit. Le tout forme un tableau curieux et vivant que M. H. de Vries a eu raison de nous faire connaître en éditant avec des notes ce document des Archives van Eysinga à Leuwarden<sup>16</sup>. Vegelin se croyait de la même souche que la famille Féguely

<sup>13</sup> Arthur Piaget, *La duchesse de Nemours et l'assassinat du marquis de St Micaud*, Musée neuchâtelois, Nelle série, 9ème année (1922) p. 88-96.

<sup>14</sup> Zoltan Baranyai, *Le Bacha de Bude*, Bibliothèque universelle et Revue suisse, 127ème année (1922) t. 107, p. 3-33.

<sup>15</sup> Eugène Mottaz, *Lettre d'un soldat vaudois après la bataille de Willmergen*, Revue historique vaudoise, 30ème année (1922) p. 154-156.

<sup>16</sup> Herman de Vries, *Un Féguely hollandais en visite à Fribourg*, Annales Fribourgeoises, 10ème année (1922) p. 23-32, 77-81, 112-121.

de Fribourg; malgré de nouvelles recherches, M. de Vries n'a pu vérifier cette parenté; au contraire il doute de l'exactitude de la filiation donnée par le *Stamboek van den Frieschen Adel*.

Un manuscrit que résume M. J. Adamina provient de Maracon et date de 1782; il ne donne pas grand chose d'inédit sur Davel et son exécution. Mais il fournit l'occasion à M. Adamina de proposer pour le troisième centenaire de la tentative de Davel, une nouvelle étude des documents relatifs aux héros vaudois<sup>17</sup>.

M. Jean-Pierre Ferrier a voulu écrire pour les habitants de Versoix, ses concitoyens, l'histoire de Versoix la Ville, cette tentative du duc de Choiseul, encouragé par Voltaire, de créer aux portes de Genève, une rivale à la République indisciplinée qui a rejeté le plan de médiation de 1766 et que bloquent les troupes de Sa Majesté très chrétienne<sup>18</sup>. Le projet consistait à détourner de Genève le commerce de la France avec les cantons suisses et, pour cela à créer à Versoix un port et une ville, à les relier par de bonnes routes à la Franche Comté et à Lyon. Les premiers travaux, sérieusement appuyés par Voltaire, susciteront les alarmes des Genevois et les protestations de Berne. En 1770, les Natis chassés de Genève, établissent à Versoix une petite colonie; mais la chute de Choiseul entraîna l'abandon de son projet, et malgré une timide récidive en 1777, la ville de Versoix continua à manquer lamentablement de maisons. Après d'autres, M. Ferrier revient sur cet épisode de l'encerclement économique de Genève; il le fait avec talent et utilise fort à propos avec les documents d'archives la *Correspondance de Voltaire*.

Après avoir écrit un beau livre sur Madame de Staël, M. Pierre Kohler ne craint pas d'aborder des sujets moins éclatants et de remuer des papiers de familles moins célèbres; c'est qu'il professe de saines idées sur l'utilité de la petite histoire et la nécessité des monographies de détail qui précèdent les grandes synthèses. C'est d'une famille de réfugiés français devenus bourgeois de Lausanne qu'il nous entretient<sup>19</sup>. Ces Gély, originaires de Milhaud en Rouergue, font le commerce des épices en même temps que celui de la joaillerie; ils se servent de débris de verre pour créer les diamants de Lausanne propres à orner les habits du temps; Benoit Gély, époux d'une Chabaud, comme lui de Milhaud, fait de son fils un pasteur. Les deux fils du pasteur, Marc et Charles rendent fort notable de 1813 à 1846 leur atelier d'orfévrerie de la Place Palud. M. Kohler recherche dans l'histoire de ces bons artisans le reflet du refuge dans la bourgeoisie de Lausanne; il a

<sup>17</sup> Jaq. Adamia, *Un récit manuscrit de l'histoire de Davel*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 243-249.

<sup>18</sup> Jean P. Ferrier, *Le duc de Choiseul, Voltaire et la création de Versoix la Ville*, Genève, 1922, in 8, 55 p. et 3 planches.

<sup>19</sup> Pierre Kohler, *Les orfèvres Gély de Lausanne*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 65-76, 97-108.

pleinement réussi à nous intéresser à ces vies honnêtes et laborieuses de religionnaires si simplement devenus de parfaits Vaudois.

La Révolution vaudoise ne se manifeste pas à ses débuts dans les seules fêtes si connues des Jordils et de Rolle, les 14 et 15 juillet 1791; M. Eugène Mottaz rappelle qu'il y eut des banquets du même genre dans d'autres villes du Pays de Vaud<sup>20</sup>. La répression bernoise et particulièrement la cérémonie de Lausanne, le 30 septembre 1791, si humiliante pour les députés des villes, accusent l'antagonisme des patriotes et du gouvernement. Le goûter du 14 juillet, à Yverdon fut l'objet d'une enquête; M. Mottaz publie la correspondance échangée à ce sujet entre leurs Excellences de Berne et les conseils de la Ville.

En 1792, Reubell, alors procureur général syndic du Haut Rhin, remplit à Bâle une mission diplomatique qui le met en rapport avec divers membres du Gouvernement de cette ville; dans le rapport qu'il adresse au ministre des affaires étrangères, il relate les conversations qu'il eut avec eux, de même qu'avec un officier du contingent bernois et donne beaucoup de détails sur les sentiments contre-révolutionnaires de la plupart des cantons suisses; à Bâle il y a pourtant un parti de patriotes de sentiments moins autrichiens; aussi conseille-t-il au ministre, pour contrebancer l'influence de Vienne, de mettre un résident dans la ville, tant que l'ambassadeur de Barthélémy persistera à demeurer à Baden. Au reste, remarque Reubell, on peut reprocher à tous les cantons d'être non seulement anti-révolutionnaires, mais anti-français. Ce document permet de mieux comprendre la nature des relations franco-suisses à l'époque révolutionnaire. Madame Schlumberger-Vischer, a eu raison de le publier avec une introduction et des notes<sup>21</sup>.

Continuant ses recherches sur la révolution neuchâteloise, Madame Lydie Morel dépeint les progrès de l'agitation dans la principauté, en 1791 et 1792<sup>22</sup>; les troubles de la Franche-Comté obligent à des précautions à la frontière, cependant que des entreprises contre-révolutionnaires et la présence d'un grand nombre d'émigrés causent de sérieux embarras au gouvernement. Mais c'est surtout l'esprit public et ses manifestations extérieures, dans les montagnes, qui font naître les plus graves soucis; évidemment beaucoup de faits signalés dans les enquêtes secrètes n'ont que peu de portée; mais de violents propos sont tenus à l'égard du roi; les déclarations favorables à la France et à la Révolution sont nombreuses; le massacre du 10 août ne provoque pas dans le haut pays de Neu-

<sup>20</sup> Eug. Mottaz, *La fête du 14 juillet 1791 à Yverdon et la répression bernoise, documents inédits*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 137-144, 171-177.

<sup>21</sup> E. Schlumberger-Fischer, *Reubell et la Suisse*, *Revue suisse d'histoire*, 1922 p. 70-84.

<sup>22</sup> Lydie Morel, *Le contre-coup de la Révolution française dans le canton de Neuchâtel*, *Musée Neuchâtelois*, Nelle série 9ème année, (1922) p. 23-31, 68-79.

châtel un grand mouvement d'indignation; même dans le Val de Travers, même à Colombier des citoyens affirment leurs principes révolutionnaires; quelques Genevois sont accusés de propager des doctrines repréhensibles dans le pays. Les communautés du Locle et de la Chaux-de-Fonds, celles de Travers et des Brenets, la paroisse des Planchettes essaient de réfréner le mouvement par des adresses de fidélité au Conseil d'Etat; par contre plus de 100 bourgeois de Valangin protestent, le 27 septembre, contre les enquêtes secrètes. Madame Morel a bien réussi à donner, par le récit de ces multiples oppositions, l'impression d'un travail souterrain qui présage une transformation profonde et prépare la rupture.

M. L. Mogeon s'est fait l'historien des arbres de liberté, dans le canton de Vaud; il relève dans les registres et les correspondances officielles les mentions relatives à leur érection de même qu'à leur destruction; en 1801, les contre-révolutionnaires, de même que les mécontents ou «anarchistes» abattent les arbres de Corcelles, des Clées, de Lignerolles; d'autres «anarchistes» s'obstinent à planter et à replanter de nouveaux arbres; aussi le Conseil exécutif de la République helvétique réduit-il à un seul arbre par commune ce symbole déjà fort discuté de la liberté<sup>23</sup>.

Une lettre d'Henri Monod au landaman d'Affry, postérieure au 17 mars 1803, revendique pour le canton de Vaud la régale de ses sels. Les Vaudois ralliés au fédéralisme de l'Acte de médiation expriment ainsi leur désir de sauvegarder leur souveraineté cantonale; comme le remarque M. Eug. Mottaz, Henri Monod gagne à ses idées la commission vaudoise et la loi du 27 septembre 1803 rendit au canton la vente exclusive du sel<sup>24</sup>.

Pour l'album du centenaire genevois, M. Horace Micheli a écrit une très juste relation de la libération de Genève, de la proclamation du gouvernement provisoire, le 31 décembre 1813, à l'arrivée du contingent suisse, le 1er juin 1814; d'après un document inédit, M. Micheli dépeint les réquisitions opérées par l'armée autrichienne dans la région de Landecy, et sa rencontre au pied du Salève, en février 1814, avec les troupes françaises du maréchal Augereau<sup>25</sup>.

C'est à l'histoire du service étranger qu'appartiennent une note de M. Paul de Pury sur le lieutenant colonel Amédroz et la biographie du général Samuel Gottlieb Gross, écrite par M. Ch. Schnetzler<sup>26</sup>. Amédroz

<sup>23</sup> L. Mogeon, *Les arbres de liberté, Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 219-225.

<sup>24</sup> Eug. M[ottaz], *Henri Monod et la régale du sel en 1803, Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 150—153.

<sup>25</sup> Horace Micheli, *Le centenaire genevois 1814-1914, Album du centenaire genevois, Les fêtes de juin 1914*, Genève 1922, in 8, p. 5-22.

<sup>26</sup> P. de Pury, *Jacob Amédroz, lieut. colonel au service de France, Musée neuchâtelois*, Nelle série, 9ème anné (1922) p. 81-83. Ch. Schnetzler, *Samuel-Gottlieb Gross, général au service du royaume de Naples, 1779-1860, Revue suisse d'histoire*, 1922, p. 257-265.

débuta au service de France en 1729 au régiment d'Affry; après quatorze campagnes, il se retira en 1782 avec le grade de lieutenant colonel. L'un de ses frères, commerçant à Londres, laissa à la Chambre de Charité de Chaux-de-Fonds une fortune considérable, un autre devint maréchal de camp au service de France.

La vie de Gross était déjà connue par une notice de M. de Steiger; M. Ch. Schnetzler précise son rôle lors de la défense du fort de Castellamare, en 1848, et de la fuite de Pie IX à Gaète.

Complétant une précédente étude de M. Arthur Piaget sur l'historien et patriote neuchâtelois Ulysse Guinand, M. Elie Tauxe a groupé de nombreux renseignements sur la vie religieuse de cet écrivain, de même que sur le mouvement piétiste dans la Suisse romande<sup>27</sup>. Guinand exilé de son canton retrouve de chaudes amitiés à Lausanne; dès 1834, il se fait connaître par son enseignement très vivant de la géographie à l'Ecole normale; sous l'influence du pasteur Manuel, il se rattache à l'Eglise nationale vaudoise; ce ne fut que plus tard, lorsque John-Nelson Darby eut entrepris en 1840 le renversement du méthodisme wesleyen et l'établissement d'une nouvelle congrégation que Guinand collabora avec lui et devint un actif plymouthiste; destitué de ses fonctions à l'Ecole normale, à la suite de la révolution vaudoise de 1845 Guinand resta à Lausanne en qualité de professeur libre; il ne tarda pas à entrer en conflit avec Darby, qui, pour ses tendances conciliatrices, l'excommunia de son église en 1860; Guinand n'en fut pas moins jusqu'à sa mort survenue en 1885, très attaché au réveil religieux, bien que partisan d'une réconciliation des deux fractions du Darbysme.

Sur la base de la relation du sous lieutenant Neuhaus, grâce à ses indications et à celles d'une note complémentaire datée du 3 mars 1849, le conseiller d'Etat Hubert Charles rédigea deux intéressants récits du siège de Fribourg, en novembre 1847, et surtout de l'attaque des troupes vaudoises sur Bertigny, le 13 novembre. Hubert Charles prit soin de recueillir les témoignages de plusieurs exécutants, de comparer et de vérifier leurs souvenirs<sup>28</sup>.

### Histoire locale.

*Fribourg.* Ce n'est pas toujours facile de reconstituer les transmissions successives des fiefs d'une famille à l'autre; c'est également peu commode de définir exactement l'ensemble de droits et de juridiction réunis sous le nom d'une seigneurie. Pour écrire l'histoire de la seigneurie de Billens, comme pour dresser la généalogie de la famille de ce nom, M. Pierre de Zurich, s'est trouvé en face de maintes diffi-

<sup>27</sup> Elie Tauxe, *Ulysse Guinand à Lausanne 1839-1885, Musée neuchâtelois*, Nelle série, 9ème année (1922) p. 49-67.

<sup>28</sup> *Le combat du fort de St Jacques près Fribourg, le 13 novembre 1847, Annales fribourgeoises*, 10ème année (1922) p. 33-40, 89-95, 136-145.

cultés; il les a surmontées par l'emploi de très nombreux documents et par les fertiles ressources d'une critique très serrée des textes<sup>29</sup>.

La seigneurie de Billens avec le vidonnat de Romont appartient aux 13ème et 14ème siècles, aux nobles qui en portent le nom; en 1365 elle entre dans les apanages de la maison de Gruyère; les Gruyère eurent en 1402 comme successeurs les d'Illens qui, après diverses éclipses et pas mal de procès, transmirent en 1478 la seigneurie à leurs héritiers, Antoine et Jacques Champion, co-seigneurs de la Bastie. Au XVIème siècle ce sont les Challant qui sont seigneurs de Billens puis divers bourgeois de Fribourg, Ratzé, König dit Mohr, enfin de 1648 à 1822 les Gottrau. Sur toutes ces successions, et les démêlés inévitables qu'elles entraînèrent, M. de Zurich est exactement informé; il nous fait assister au développement des possessions féodales dans le Pays de Vaud et le comté de Romont de plusieurs familles étrangères; au 16ème siècle, c'est la bourgeoisie de Fribourg qui prend pied dans leurs terres; en 1822, les derniers cens sont rachetés en exécution de la constitution de 1803; le droit de patronat demeure le seul vestige des anciens droits du seigneur.

M. Alfred d'Amman commence la publication d'une histoire de la seigneurie de *Macconnens*, sur les bords de la Glâne, à la limite des terres qui ont appartenu à la ville de Fribourg dès sa fondation<sup>30</sup>. Il a eu à disposition pour ce travail en plus des documents des archives de Fribourg, ses propres archives de famille, et en particulier des notes de son père, Nicolas d'Amman qui fut aide archiviste de 1821 à 1828; au 14ème siècle, la seigneurie de Macconnens appartient aux Billens, qui la gardent jusqu'au début du 16ème siècle.

*Vaud.* Ainsi qu'une lettre d'un sieur Barrelet d'Aubonne, du 27 décembre 1763, nous l'apprend, les vendanges furent bonnes, cette année là à la Côte, mais si tardives! A la fin de novembre on vendangeait encore dans la neige<sup>31</sup>.

Le village de *Baulmes* ne possède pas moins de six cloches; sur ce nombre quatre datent du 19ème siècle. M. Raoul Campiche précise l'époque où elles ont été fondues et commente leurs inscriptions; mais la cloche qui retient le plus son attention est le bourdon de l'église, belle pièce qui date de 1494 et non de 1404 comme une lecture fautive l'a si longtemps fait croire; à côté de cette cloche du 15ème siècle, se trouve la «grosse cloche» ou la «Crétaz» fondue par Dreffet en 1784. M. Campiche signale les obscurités du texte qu'elle porte, dont une

<sup>29</sup> Pierre de Zurich, *Histoire de la seigneurie de Billens*, *Revue suisse d'histoire*, 1922 p. 145-182.

<sup>30</sup> Alfred d'Amman, *La seigneurie de Macconnens*, *Annales fribourgeoises*, 10ème année (1922) p. 105-111.

<sup>31</sup> *Les vendanges de 1763*, *Rerue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 187-188.

partie a été enlevée au burin, et la question qu'elle pose au sujet des armes de Baulmes<sup>32</sup>.

Des cinq ponts de *Bressonnaz* près Moudon, trois sont anciens; le plus important est le pont jeté sur la Broye. M. le Dr. René Meylan a recherché aux archives de Moudon, les documents relatifs à sa construction qui date de 1698—1700; il recueille également quelques textes relatifs à l'ouvrage qui dès 1542 l'a précédé, de même que les documents de 1543 et 1701 qui concernent le pont de la *Bressonnaz*<sup>33</sup>.

M. Charles Gilliard s'est avec raison décidé à publier une communication présentée à la Société vaudoise d'histoire et qui traite des origines de *Cossonay*; il l'intitule modestement un commentaire des ouvrages de Charrière et de Martignier. En fait, l'intérêt du travail de M. Gilliard réside dans les rapprochements que l'auteur établit entre *Cossonay* et les autres villes vaudoises et dans la place que tient ainsi le développement de ce gros bourg dans l'histoire du Pays de Vaud<sup>34</sup>. Château fort au XI<sup>e</sup> siècle, et siège d'une seigneurie importante, *Cossonay* possède dès cette époque à côté du château un petit établissement urbain, le Bourg; c'est sur les habitants de ce bourg, les bourgeois et leur organisation municipale que M. Gilliard donne le plus de renseignements, pour le 14<sup>e</sup> siècle et, d'après les comptes, pour le 15<sup>e</sup> siècle.

Quelques dates et quelques noms, groupés par M. J. Jordan, résument l'histoire des vignobles de *Lavaux*, créés ou possédés par des monastères fribourgeois<sup>35</sup>. C'est au 12<sup>e</sup> siècle que les Prémontrés d'*Humilimont* reçoivent leurs premiers « parchets », à Rueyres, Ogoz, Paudex et Dézaley; le domaine de Faverges appartient à l'abbaye cistercienne d'*Hauterive* dès 1137.

Un certain nombre de deniers du XI<sup>e</sup> siècle, qui portent le nom de *Taderna*, ont été attribués à *Orbe*, comme ayant été frappés par Conrad le Pacifique; M. Eugène Demole démontre que *Taverna* ne peut être ni *Orbe*, ni *Ternay* en Dauphiné; comme les autres pièces qu'il étudie, il propose d'attribuer ces deniers à l'atelier clandestin d'*Aiguebelle* au XI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>.

Les franchises anciennes des bourgeois et habitants de *Rolle* furent confirmées le 14 juillet 1523 par Michel de Viry, seigneur de Viry, Mont le Vieux, Rolle et Coppet<sup>37</sup>.

<sup>32</sup> F. Raoul Campiche, *Les cloches de Baulmes*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 274-284.

<sup>33</sup> Dr. R. Meylan, *Les ponts de Bressonnaz*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 261-273.

<sup>34</sup> Charles Gilliard, *Les origines de Cossonay*, *ibid.*, p. 3-10.

<sup>35</sup> J. Jordan, *Les vignobles de l'ancienne abbaye d'Humilimont à Lavaux*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 285-287.

<sup>36</sup> Eug. Demole, *Conjectures sur cinq deniers indéterminés du XI<sup>e</sup> siècle*, *Revue suisse de numismatique*, t. XXII (1922) p. 157-180.

<sup>37</sup> Confirmation des franchises de *Rolle* du 14 juillet 1523, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 57-59.

Continuant ses recherches sur les médailles de prix du collège de Vevey, M. E. Lugrin réunit les documents relatifs aux frappes et aux distributions de 1769 à 1840<sup>38</sup>. De 1769 à 1793 la fourniture est faite par la monnaie de Berne; les coins ont peut-être été gravés par J. G. Mörikofer. Dès 1808 la frappe se pratique à Lausanne et les coins sont gravés à nouveau par Christian Fueter.

Les « mémoires » que signale et résume M. F. Isabel, livre de raison et annales, sont celles de Jean Philippe Bérard, maistre de la ville de Vevey, mort en 1823. Pour les années du début du siècle, Bérard note les petits faits de la vie de Vevey, surtout des travaux publics, des phénomènes météorologiques et ses occupations journalières<sup>39</sup>.

L'essai d'histoire locale de M. André Kohler est une monographie complète qui a pour objet le village de Villarzel l'Evêque<sup>40</sup>. M. Kohler a réuni sur Villarzel un grand nombre de documents tant manuscrits qu'imprimés. Il s'occupe tout d'abord du château construit par l'évêque Berthold de Neuchâtel entre 1212 et 1220, de son bourg, de la guerre féodale qui se déroula pour sa possession et de sa destruction, entre 1475 et 1536. Les évêques constituèrent autour de Villarzel une châtellenie que le régime bernois maintint; M. Kohler après avoir étudié cette châtellenie, parle de la ville de Villarzel, une des bonne villes des évêques, redescendue sous les Bernois au simple rang de commune ou de village; cette ville ou ce village avait naturellement des biens propres ou indivis, des « compâturages » qui ont marqué leur existence dans de multiples procès. Au point de vue religieux, Villarzel fut d'abord une simple annexe de Granges, sous le vocable de Saint Georges; ce n'est qu'en 1622 qu'elle reçut son diacre.

L'agglomération villageoise d'aujourd'hui n'a pas beaucoup changé depuis que les commissaires Grenier et Viret en dressèrent le plan en 1675. M. Kohler, fait sur ses indications, des recherches topographiques qui montrent tout le prix des documents de ce genre pour la géographie humaine; de même les documents démographiques l'amènent à étudier le mouvement de la population dès le 16ème siècle; un rapport du ministre Gilliard en 1764 complète les renseignements de M. Kohler sur les conditions des personnes, sur les idées et sur les mœurs. Villarzel vit de ses terres qui sont bonnes et bien cultivées; l'administration bernoise ne s'y montra pas trop dure et les droits féodaux n'eurent rien d'excessifs. Aussi le village n'offrit-il pas un terrain bien favorable à l'agitation révolutionnaire. Par la loi du 17 juin 1798 le nouveau régime

<sup>38</sup> E. Lugrin, *Les médailles du collège de Vevey de 1769 à 1840*, *Revue suisse de numismatique*, t. XXII (1922) p. 181-195.

<sup>39</sup> F. Isabel, *Un „Livre de mémoires“ personnels*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 145-149.

<sup>40</sup> André Kohler, *Villarzel l'Evêque, des origines à 1798, Essai d'histoire locale*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 18-29, 43-50, 76-83, 109-123, 129-136, 161-170, 213.

rattacha les communes de la châtellenie de Villarzel au district de Moudon, puis en 1803 à celui de Payerne. Villarzel perdit ainsi sa qualité de circonscription administrative et resta un bon village vaudois.

*Valais.* L'incomparable documentation alpine du révérend W. A. B. Coolidge lui permet de retracer l'histoire du Brunnegghorn (3846 m.) au N. E. du Weisshorn; ce n'est que vers 1840 que cette cime prend, dans les livres, un nom et une existence particulière; en 1881, la carte Siegfried fixe l'orthographe de son nom. La première ascension officiellement connue est celle d'une caravane anglaise en 1865; mais M. Coolidge a retrouvé dans les guides Murray la mention d'une escalade exécutée en 1853 par le curé de St. Nicolas, Joseph Tantignoni, que Hieronymus Brantschen n'aurait pas tardé à suivre<sup>41</sup>.

C'est dans des manuscrits de l'abbé Rameau auteur de « Notes historiques sur la bourgeoisie de St. Maurice »<sup>42</sup> que M. Maurice Pellissier a puisé ses « miscellanées » sur la ville des martyrs thébains. Nous y trouvons tout d'abord une description du bourg fortifié de *Saint Maurice*, puis des dates et de courtes notes relatives au château, aux églises, au pont, à l'hôtel de ville, à la léproserie, aux écoles, au couvent des capucins, aux institutions. Pour clore une description de l'incendie de 1693<sup>43</sup>.

Dans sa notice sur *Vérossaz*, le chanoine Gaist, s'attache de préférence aux faits de l'histoire religieuse, érection de chapelle, visite pastorale, surtout constitution de la paroisse en 1847, par un démembrement de la paroisse de Saint Maurice<sup>44</sup>.

La commune politique avait déjà quitté sa métropole en 1822. Sur cette séparation et sur la constitution de la ville de Saint Maurice, des sections d'*Evionnaz* et de *Vérossaz* en communes distinctes, M. le Dr. de Cocatrix donne de piquants détails issus de documents inédits<sup>45</sup>.

*Neuchâtel.* Grâce aux reconnaissances féodales du commissaire Lando, M. Léon Montandon réussit à fixer l'emplacement de l'ancien château de *Neuchâtel*; on ne sait pas grand chose de ce premier édifice; vers 1527 à 1543, il était converti en atelier de maréchaux et se trouvait près de la porte du nouveau château, la tour des prisons<sup>46</sup>.

M. Jean Hurny analyse et étudie quelques mandements du commencement du 17<sup>ème</sup> siècle dont le but était de lutter contre la misère

<sup>41</sup> Rév. W. A. B. Coolidge, *Le Brunneghorn dans l'Histoire. Tirage à part des „Comptes rendus du Congrès de l'Alpinisme“ à Monaco, 1920*, t. II, 4 p.

<sup>42</sup> *Annales valaisannes*, 6<sup>ème</sup> année (1922) p. 40-41.

<sup>43</sup> Maurice Pellissier, *Saint Maurice*, *ibid.*, p. 23-30.

<sup>44</sup> Chanoine Gaist, *Notice historique sur Vérossaz*, *ibid.*, p. 4-8.

<sup>45</sup> Dr. E. de Cocatrix, *La séparation de Vérossaz de Saint Maurice, 1822*, *ibid.*, p. 11-22.

<sup>46</sup> Léon Montandon, *L'ancien château des comtes de Neuchâtel, Musée neuchâtelois*, Nelle série, 9<sup>ème</sup> année (1922) p. 107-108.

régnant dans le *Val de Ruz*<sup>47</sup>; en premier lieu le lieutenant de Valangin édicte des mesures contre l'abus des tavernes en 1611; les habitants du vallon invoquaient une longue suite de griefs, en 1604, pour expliquer leur triste situation; ils se plaignent de l'âpreté des impôts et des défauts de la justice; le lieutenant du comte parle, lui, du désordre du «commung peuple», de son esprit procédurier; le gouvernement interdit le séjour aux indésirables, réglemente l'assistance et dénombre les pauvres. En 1647, on organise une chasse générale aux mendiants.

*Genève.* La collection du Vieux Genève s'est enrichie récemment d'une vue de *Genève* datée du 3 décembre 1685 et attribuée à Johannes Episcopius ou Bisschov de la Haye. C'est une sépia traitée à la manière hollandaise et dont M. Fernand Aubert dénombre les mérites, tant au point de vue artistique qu'au point de vue documentaire<sup>48</sup>; l'auteur ne peut cependant être Episcopius mort en 1671; on aurait de beaucoup meilleures raisons d'attribuer ce dessin à Jacob van der Ulft.

Pour commenter les tableaux historiques de la pièce jouée à Genève, au centenaire de 1814, M. Paul E. Martin accompagne d'une suite de notices les illustrations de l'album commémoratif<sup>49</sup>. Ces notices résument jusqu'en 1798, les traits les plus saillants de l'histoire de *Genève* sous les titres de «Les Helvètes», «César», «Les Burgondes», «Les Franchises», «La Maison de Savoie», «Les Eidguenots», «Jean Jacques Rousseau», «La Révolution», «L'Annexion».

### Institutions.

M. Hans Nabholz a voulu vérifier, par les faits, objectivement observés dans un petit groupe de cités, les théories soutenues par les économistes sur l'origine du capital<sup>50</sup>. Pour cela, il a pris les plus anciens registres de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich, ceux du 14ème et surtout ceux du 15ème siècle; il a fait avec leurs chiffres un peu de statistique comparée et déduit certaines constatations sur l'origine des fortunes urbaines. Entre 1350 et 1450, les maisons locatives sont rares; pour acquérir la bourgeoisie, il faut posséder un immeuble; le quart même le tiers des contribuables ne possèdent qu'une fortune infime; et cependant les gens de cette catégorie ont leur maison et ne peuvent être considérés comme formant une sorte

<sup>47</sup> Jean Hurny, *Quelques notes sur le Val de Ruz économique et social au début du XVIIème siècle*, Musée neuchâtelois, Nelle série, 9ème année (1922) p. 96-106.

<sup>48</sup> Fernand Aubert, *Sur une vue de Genève*, Société auxiliaire du Musée de Genève, *Mélanges publiés à l'occasion de la fondation*, Genève 1922, in 8, p. 99-105.

<sup>49</sup> Paul E. Martin, *Les visions historiques de la Fête de Juin*, Album du centenaire genevois, *Les Fêtes de Juin 1914*, Genève, 1922, in 8, p. 25—36.

<sup>50</sup> Hans Nabholz, *Zur Geschichte der Vermögensverhältnisse in einigen Schweizerstädten in der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts*, Festgabe Paul Schweizer, Zürich, 1922, p. 93-119.

de prolétariat. Les grandes fortunes, celles des marchands ne représentent que du 3½ au 5 % du nombre des imposés.

Que faut-il penser, d'autre part, de la thèse de Sombart qui attribue la formation de la richesse capitaliste aux seigneurs fonciers et non aux commerçants ? D'après cet auteur, les grands propriétaires terriens auraient alimenté le commerce de leurs capitaux. Les vérifications opérées par M. Nabholz pour les quatre villes de Berne, Bâle, Zurich et Fribourg démontrent qu'un nombre important de familles riches sont des familles de négociants non nobles et arrivés récemment à la grande aisance. A Berne et à Zurich c'est bien du commerce que sont nées leurs fortunes. A Fribourg on trouve parmi les plus riches bourgeois à la fois des roturiers et des possesseurs de fiefs; partout les seigneurs fonciers sont dépassés par les négociants. M. Nabholz peut ainsi conclure que l'apparition du capitalisme n'est pas un phénomène susceptible d'une explication facile. Comme partout en histoire, des causes multiples et diverses empêchent les solutions théoriques et s'opposent aux doctrines simplistes.

Le docteur Nicolas de Forges manque à la liste des médecins genevois du Dr. Gautier; appelé à soigner les pestiférés à Neuchâtel, il se montra mécontent de l'accueil qu'on lui réserva. M. Arthur Piaget, en publiant sa lettre, datée de 1546, remarque que, selon son propre témoignage, il avait également travaillé à Genève<sup>51</sup>.

Avant de donner une nouvelle édition de la *Terre australe connue* qui parut pour la première fois à Genève, en 1676, M. Frédéric Lachèvre, a voulu se renseigner plus amplement sur son auteur le « libertin » Gabriel de Foigny; ses recherches l'ont amené à écrire une vie de ce personnage curieux, cordelier défroqué, réfugié à Genève en 1666, puis à Lausanne, régent à Morges de 1669 à 1671, enfin candidat chantre, polygraphe malheureux et maître d'école à Genève jusqu'en 1684, année où il retourna à la religion catholique et au couvent<sup>52</sup>.

En suivant son auteur dans ses divers séjours et dans ses démêlés avec les autorités, M. Lachèvre est entré fort avant dans le jeu des institutions genevoises. Dès son arrivée, Foigny est en délicatesse avec le Consistoire pour une affaire peu édifiante de mariage. En 1673, il trouve cependant des protecteurs et le Conseil soutient sa candidature au poste de chanteur de Saint-Pierre. Ce n'est qu'après beaucoup de travers que la Vénérable Compagnie des Pasteurs parvient à l'écartier de ces fonctions. Foigny se fait alors auteur; en 1675, il publie une édition des *Pseaumes*, de Marot et de Bèze, jugée dangereuse par les pasteurs, d'où nouveau conflit avec les Scolarques; le Conseil cède, en

<sup>51</sup> A[rthur] P[iaget], *Le docteur Nicolas de Forges, Musée neuchâtelois, Nelle série, 9ème année (1922) p. 111—112.*

<sup>52</sup> Frédéric Lachèvre, *Les successeurs de Cyrano de Bergerac, Gabriel de Foigny*, Paris, 1922, in 8, p. 1-60.

fin de cause et interdit l'ouvrage. En 1676 la publication de la *Terre Australie* déchaîne un nouvel orage; la Compagnie reproche à cette fiction d'être scandaleuse et remplie de dogmes dangereux; l'auteur a fait procéder sans autorisation à l'impression et, pour se justifier, allègue de fausses déclarations. L'impudence de Foigny le conduit cette fois en prison; mais les pasteurs n'arrivent pas à obtenir du Conseil la suppression du livre et l'expulsion de l'auteur; ce n'est qu'en 1684 qu'une paillardise grave fait sortir définitivement Foigny de la ville.

A côté de son intérêt certain pour l'histoire littéraire, la notice si détaillée de M. Lachèvre peint sur le vif les rapports qui s'établissent entre le Conseil, le Consistoire et la Compagnie des Pasteurs, dans les cas de poursuites pour affaires de mœurs ou de doctrine, de même qu'en matière de délits de presse, au 17<sup>e</sup> siècle. Elle est instructive également pour l'histoire des prosélytes et écrivains peu orthodoxes tenus en grande suspicion à cette époque à Genève.

M. Eug. Rochaz donne, d'après la décision des conseils de la République helvétique du 8 mai 1798, la description des costumes des agents du gouvernement et des magistrats des cantons<sup>53</sup>.

### Archéologie. Histoire de l'art.

M. Paul Vouga a continué en 1921, dans les parties exondées du lac de Neuchâtel les fouilles qui avaient précédemment donné de si importants résultats à Auvernier; au nom de la commission neuchâteloise d'archéologie il nous présente le rapport de l'exploration entreprise à la baie de Port Conty, près Saint Aubin<sup>54</sup>.

Le but de cette exploration était de vérifier la classification rendue possible par les recherches stratigraphiques d'Auvernier; il a été pleinement rempli; à Port Conty, M. Vouga n'a rencontré que deux occupations successives; une couche 2 correspondant au niveau 4 d'Auvernier, une couche 1 correspondant au niveau 3. La station n'a été habitée que durant les deux premières périodes de l'époque néolithique. M. Vouga fait l'inventaire des objets trouvés dans ces deux niveaux, armes, ustensiles, objets de parure, céramiques, etc. Ce matériel sera étudié ultérieurement plus en détail. Mais ce qu'il faut retenir dès maintenant, c'est que l'ensemble de la fouille confirme les précédentes constatations de M. Vouga; les cultures du niveau inférieur d'Auvernier et de Port Conty sont identiques; partant, la forme et la nature des objets permettront de déterminer ailleurs ce même niveau.

<sup>53</sup> Eug. Rochaz, *Les costumes des agents du gouvernement et des magistrats des cantons à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 189-190.

<sup>54</sup> P. Vouga, *Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification*, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, Neue Folge*, Band XXIV (1922) p. 11-22.

Retraçant l'histoire des découvertes lacustres des environs de Genève, M. Eugène Pittard se demande à quel moment de la période néolithique les palafitteurs s'établirent à l'extrême sud ouest du lac<sup>55</sup>. Aucune stratigraphie ne permet de répondre à cette question. M. Pittard propose une autre méthode d'investigation, celle de la typologie. Grâce aux fouilles d'Auvernier, M. Paul Vouga a pu établir la succession réelle des outillages; dès lors, il s'agira de rechercher dans le matériel des stations de Genève, les objets qui répondent à sa chronologie. A ce procédé M. Pittard joint l'étude minéralogique des silex.

A propos des stations lacustres de Morges, M. Henri Monod parle des populations préhistoriques et de leurs sépultures. Il communique une note du landammann Monod qui, en 1806, relevait devant Morges la présence d'un pilotage et même celle d'un canot enfoncé dans la vase<sup>56</sup>.

M. W. Deonna dénombre les objets retirés en mars 1922, d'une sépulture de l'âge du fer découverte à Meyrin, près Genève et entrés depuis au Musée<sup>57</sup>. Ce lui est une occasion de donner, avec tous les éclaircissements bibliographiques utiles, la liste des mobiliers de tombes de l'âge du fer qui proviennent du canton de Genève et figurent dans les vitrines du Musée d'Art et d'Histoire.

M. Louis Blondel continue la suite de ses notes d'archéologie genevoise. Des fouilles pratiquées en 1919 au sommet de la colline de Genève lui ont permis d'étudier les diverses couches de déblais et de recueillir les débris de poteries étagées<sup>58</sup>. La couche la plus profonde et la plus ancienne contient les vestiges de l'oppidum gaulois, signalé par Jules César en 15 av. J. C.; c'est la preuve d'un établissement ancien sur le refuge naturel et amélioré de main d'hommes que constitue la haute ville actuelle; vers 200 av. J. C. cet établissement absorba tous les autres habitats de la Genève gauloise. M. Blondel donne un excellent relevé de ce *castrum* défendu par le fossé naturel du Bourg de Four. Selon la méthode qu'il a ailleurs si bien appliquée, il demande aux terriers du moyen âge de lui décrire l'emplacement du château des comtes de Genève, bâti au XI<sup>e</sup> siècle, près de la porte principale de la ville, au bord de ce fossé du Bourg de Four. Pris à la suite

<sup>55</sup> Eugène Pittard, *L'outillage lithique des stations lacustres (Période néolithique) de Genève*, Société auxiliaire du Musée de Genève, *Mélanges publiés à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de la Société*, Genève, 1922, in 8, p. 17-26.

<sup>56</sup> [Henri Monod], *Vieux Morges, L'époque des lacustres*, *Revue historique vaudoise*, (1922) p. 178-187.

<sup>57</sup> W. Deonna, *Une nouvelle sépulture de l'âge du fer dans le canton de Genève*, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, N. F. Band XXIV (1922) p. 118-120.

<sup>58</sup> Louis Blondel, *Notes d'archéologie genevoise*, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, livraisons 7 et 8 (1922) p. 341-372; *L'oppidum de Genève, Le château de Genève*.

d'un siège mémorable par le comte Edouard de Savoie, en 1320, le château ne se releva dès lors jamais de ses ruines.

Un squelette mis au jour dans le terrain de la place Beaulieu à Lausanne était muni à chaque bras d'un bracelet; l'un de ces deux bracelets présente un travail décoratif intéressant. Auprès de ces objets que M. Julien Gruaz attribue à la première époque de la Tène, on a également trouvé un fer de lance du 6<sup>e</sup> ou du 7<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>59</sup>.

La *villa* romaine de la Grange a été découverte en 1888 par M. William Favre; celui-ci fit peu de bruit autour de ses fouilles; le Dr. Gosse reconnut bien qu'il s'agit de vestiges romains et quelques objets intéressant représentent au Musée cette première campagne. Il appartenait à M. Louis Blondel de déblayer systématiquement l'édifice devenu propriété municipale. Son exploration très complète, poursuivie de 1919 à 1920, retrouva et permit de décrire une habitation d'été avec thermes, une *villa pseudurbana* constituée au I<sup>e</sup> siècle, augmentée au II<sup>e</sup> et réparée hâtivement après une destruction du III<sup>e</sup> siècle<sup>60</sup>. Nous possédons ainsi un exemple intéressant du dispositif d'une *villa* romaine de notre région et ses vestiges architecturaux conservés à fleur de terre. La description des poteries et objets, à laquelle le regretté G. Darier s'était plus spécialement voué, complète la reconstitution de M. Blondel et son fort beau plan. Pourquoi ne pas admettre l'hypothèse de ce dernier qui fait de la *villa* de la Grange, le fundus de *Fronto* l'origine du Frontenex actuel?

Messieurs Cailler et Bachofen reconstituent le plan et le fonctionnement d'un four à tuiles romain qu'ils ont fouillé près de Chancy, à l'extrémité sud du canton de Genève; ils décrivent les produits de cette industrie locale qui a dû alimenter Genève<sup>61</sup>. Les fours de ce genre sont rares surtout dans un état de conservation aussi relativement bon; aussi cette découverte et cette étude comparée d'autres appareils du même genre, présentent-ils d'un réel intérêt.

En 1906—1907 le sous-sol de l'église Saint-Germain à Genève fut exploré par les soins de M. Camille Martin; l'église actuelle construite après l'incendie de 1334 a été précédée par un édifice fort ancien sur le plan des anciennes basiliques; M. Martin en avait dressé le plan en même temps qu'il faisait entrer au Musée quelques fragments architecturaux provenant de ses fouilles. M. Louis Blondel reconstitue aujourd'hui ces fragments en un autel orné de bas reliefs; disposés en

<sup>59</sup> Julien Gruaz, *Une occupation gauloise du domaine de Beaulieu, Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 89-95.

<sup>60</sup> L. Blondel et G. Darier, *La villa romaine de la Grange, Genève, Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, N. F. Band XXIV (1922) p. 79-88.

<sup>61</sup> P. Cailler et H. Bachofen, *Fouilles d'un four à tuiles de l'époque romaine à Chancy (canton de Genève)*, *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, N. F. Band XXIV (1922) p. 23-32.

trois frises superposées, ces bas reliefs se composent d'une bordure ornementale à palmettes, de quatre brebis autour d'une croix et d'une théorie de cerfs allant boire à une fontaine jaillissante; par l'étude des mosaïques chrétiennes, M. Blondel explique la symbolique de ces deux scènes où les âmes fidèles vont boire aux sources de vie; ce monument qu'il date du 4<sup>e</sup> siècle, prend ainsi place parmi les plus anciennes et les plus remarquables antiquités chrétiennes de notre pays<sup>62</sup>.

En décembre 1921, on découvrit dans le finage d'Hermenches un trésor, 330 pièces de monnaie dans un vase de pierre ollaire, dont 259 ont pu être conservées pour le médailleur cantonal vaudois. Pour identifier ces pièces, M. Julien Gruaz retrace l'histoire de nos contrées à l'époque carolingienne; l'enfouissement d'Hermenches lui paraît en effet devoir prendre place à l'époque de la révolte de l'abbé Hubert, entre 859 et 866; les deniers appartiennent au prototype de Louis le Débonnaire, deux d'entre eux peuvent être attribués à Venise, ce qui incline M. Gruaz à attribuer les pièces d'Hermenches à une frappe italienne de l'époque de Louis II<sup>63</sup>.

La restauration de l'église de Vugelles la Mothe, annexe de la paroisse de Fiez a été précédée d'une exploration, il est vrai, partielle, et d'une étude architecturale. M. Fréd. Gilliard nous en donne le résultat<sup>64</sup>. L'édifice est du 15<sup>e</sup> siècle; il est modeste et déformé par une restauration utilitaire de 1878; mais ses proportions trapues, son clocher de bois et sa cloche munie d'une inscription gothique ne sont ni sans charme ni sans intérêt.

A Curtilles près de Lucens, M. Gilliard a aussi été à l'œuvre; les documents écrits lui ont donné peu de chose sur l'histoire de l'église et c'est par l'étude archéologique des appareils et des moulures qu'il arrive à dater la nef du 12<sup>e</sup> ou du 13<sup>e</sup> siècle, et le chœur du 15<sup>e</sup> ou 16<sup>e</sup> siècle. Le mobilier, les cloches, les vitraux, surtout les peintures murales de la nef, du 13<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle donnent l'occasion à M. Gilliard de montrer son goût pour les recherches archéologiques et d'illustrer de dessins et de photographies l'étude d'un monument qu'il a si soigneusement restauré<sup>65</sup>.

M. Adrien Bovy présente et étudie quatre bustes genevois qui sont tous l'œuvre de Joseph Vernet, un neveu du peintre de ce nom qui semble avoir séjourné à Genève en 1785. Ces quatre portraits sont

<sup>62</sup> Louis Blondel, *Sculptures des débuts de l'art chrétien à Genève*, Société auxiliaire du Musée de Genève, *Mélanges publiés à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société*, Genève, 1922, in 8, p. 67-85.

<sup>63</sup> J. Gruaz, *Le trésor d'Hermenches et les temps carolingiens*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 193-212.

<sup>64</sup> Fréd. Gilliard, *Notes sur l'église de Vugelles-la Mothe*, *Revue historique vaudoise*, 30<sup>e</sup> année (1922) p. 156-158.

<sup>65</sup> Fréd. Gilliard, *L'église de Curtilles près Lucens et sa restauration*, *ibid.*, p. 10-18, 33-42.

ceux du conseiller François Tronchin, de Jean-Armand Tronchin, d'Isaac Pictet et de Jacob Vernet, pasteur et professeur<sup>66</sup>.

Le comte J. J. de Sellon (1782—1839) l'apôtre de la paix et de l'abolition de la peine de mort avait réuni dans ses maisons de Genève et d'Allaman une collection de plus de 500 tableaux. De son vivant, il se dessaisit de plusieurs toiles en faveur des collections de la Ville de Genève; par son testament il attribua cinq tableaux au musée Rath. M. Henri de Ziegler fait l'histoire de ces libéralités et avec elles d'un fonds important du Musée de Genève; il discute les attributions et vante les mérites de ces diverses œuvres d'art qui sont en tous cas celles de bons maîtres, français, italiens ou hollandais du 17<sup>ème</sup> et du 18<sup>ème</sup> siècle<sup>67</sup>.

Le nouveau directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève a saisi l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Société auxiliaire pour écrire l'histoire des collections dont il a la garde; il le fait avec tout le souci d'exakte information bibliographique dont il est coutumier, et sa notice retrace avec la plus grande clarté les origines et le développement des divers musées genevois<sup>68</sup>. Jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, les documents donnent des renseignements contradictoires; tantôt ce sont des destructions, des dispersions de trésors ou d'antiquités mises au jour; tantôt se manifeste, chez les érudits un grand intérêt pour les inscriptions et les monuments antiques; à la Bibliothèque on conserve les curiosités de tout ordre qui sont l'embryon des séries et des collections actuelles. En 1818, grâce à l'initiative du recteur Henri Boissier, le Musée académique est créé; ce Musée abrite à la fois des salles de cours, des laboratoires, des collections d'histoire naturelle et des antiquités. Les séries archéologiques passent en 1872 dans le sous-sol de la Bibliothèque publique, qu'elles quittent en 1910 pour le Musée actuel. M. Deonna décrit les développements que prend, sous ses divers conservateurs le musée archéologique; il énumère également les collections importantes léguées à la Ville, le musée Fol, la collection Duval, d'autres encore. Quant aux séries épigraphiques, ce n'est que tout récemment qu'elles sont arrivées au terme de leurs vicissitudes; imparfaitement installées dans la cour du Musée académique, elles méritent, en 1854 la pitié de Mommsen; en 1861 elles font partie du Musée cantonal d'histoire et d'archéologie nationales, propriété de l'Etat, au Palais de Justice; reléguées de 1888 à 1913 dans une cour basse du jardin des Bastions, ce n'est que tout récemment qu'elles ont trouvé un établissement convenable au Musée d'Art et d'Histoire. Dans l'histoire des collections genevoises, telle que

<sup>66</sup> Adrien Bovy, *Un neveu de Joseph Vernet, Société auxiliaire du Musée de Genève, Mélanges publiés à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Société*, Genève, 1922, in 8, p. 107-121.

<sup>67</sup> Henri de Ziegler, *Le cabinet du comte J. J. de Sellon et le Musée de Genève*, *ibid.*, p. 123-131.

<sup>68</sup> W. Deonna, *Histoire des collections archéologiques de la ville de Genève*, *ibid.*, p. 153-218.

nous la retrace M. W. Deonna, les progrès semblent bien lents; mais l'enrichissement est sur et considérable. L'initiative privée tient une place d'honneur dans la formation du musée centralisé que nous possérons aujourd'hui.

### Généalogie. Héraldique.

D'un grand travail sur la famille *Barbey de Chexbres* où elle apparaît dès 1384, M. William Guex a tiré un tableau généalogique de dix sept générations<sup>69</sup>.

Dom Albert Courtray en complément de son étude parue en 1916 donne une nouvelle liste des membres de la famille de *Corbières* qui furent d'église, soit, sur chacun d'eux, des notices détaillées qui suivent de près les documents<sup>70</sup>. Il exclut de son précédent travail un Pierre Corbières qui n'appartient pas à la famille des dynastes et considère comme douteux un doyen d'Ogo du 14ème siècle; sur huit des religieux déjà signalés, nous recevons de plus amples renseignements et quatre nouveaux personnages entrent dans la liste qui donne ainsi un total de dix neuf Corbières, abbés, curés et moines du 12ème au 15ème siècle.

M. F. Brûlhart s'attache à prouver que l'alliance de Philippe d'*Estavayer* avec Charlotte de Luxembourg, fille de Pierre de Luxembourg, comte de St. Paul, de Marle et de Soissons, a bien eu lieu et que Charlotte était de lignage légitime<sup>71</sup>. Un contrat passé en 1528 par les enfants de Philippe et de Charlotte et que lui a communiqué M. Arthur Piaget prouve en effet la réalité de cette union conjugale. Ce qui n'empêche pas M. Eugène Ritter de douter de la naissance légitime de Charlotte de Luxembourg<sup>72</sup>. Par elle un grand nombre de familles vaudoises descendantes des de Charrière, dont les de la Tour, seraient issues de races particulièrement illustres. Mais si Charlotte de Luxembourg est une bâtarde, il ne faut pas se hâter de faire descendre Madame de Warens de Saint-Louis et de Hugues Capet.

Pour répondre à une question posée par M. Frédéric Raisin, la rédaction des *Annales valaisannes* a fait quelques recherches sur la famille noble de *Saint Maurice*; au 13ème et au 14ème siècle on distingue trois branches de *Saint Maurice*; toutes sont purement valaisannes et les documents connus ne laissent rien soupçonner d'une descendance établie en Bourgogne<sup>73</sup>.

<sup>69</sup> *Généalogie de la famille Barbey de Chexbres 1384-1922.*

<sup>70</sup> Dom Albert Courtray, *Les personnages de la maison de Corbières qui se sont donnés à l'église*, *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 16ème année (1922) p. 59-65, 148-157.

<sup>71</sup> F. Brûlhart, *Mariage de Philippe d'Estavayer avec Charlotte de Luxembourg en 1484*, *Revue historique vaudoise*, 30ème année (1922) p. 51-56.

<sup>72</sup> Eug. Ritter, *ibid.*, p. 55 et 56 et *Les ancêtres de Madame de Warens*; *ibid.*, p. 123-126.

<sup>73</sup> *La famille de Saint Maurice*, *Annales valaisannes*, 6ème année (1922) p. 30-33.

Le cinquième fascicule du *Recueil de Généalogie vaudoises*<sup>74</sup> contient tout d'abord la seconde partie, période bernoise, 1745—1918, de la notice *Marcuard*, puis la généalogie de la famille *Fatio* sur laquelle nous possédons déjà un grand tableau et une notice de Galiffe et qui peut revendiquer une place parmi les familles vaudoises à cause de sa branche de Vevey, de son rameau de Duillier, de la seigneurie de Bonvillars. M. G. A. Bridel s'est occupé avec grande conscience du soin de retracer l'histoire de sa propre famille. La filiation commence en 1350 à Combremont le Petit; dès le début du 16ème siècle, les *Bridel* prennent une position fort notable à Moudon et siègent dans les conseils de la ville; la famille est aussi bourgeoisie de Vevey, 1759, de Genève, 1791, de Bienne, 1828. Au 18ème et au 19ème siècle, à côté du doyen Philippe - Sirice (1757—1845) d'autres Bridel se firent un nom dans le pastoraat les lettres ou les sciences. Aussi M. G. A. Bridel a-t-il fort bien fait de joindre à ses articles généalogiques déjà fort poussés, seize notices biographiques et bibliographiques qui seront d'une utile consultation.

Antoine et François de Prez, de la famille originaire de Rue qui posséda la seigneurie de Corcelles le Jorat, se succédèrent sur le siège épiscopal d'Aoste, de 1444 à 1511. M. F. Dubois publie d'après un document communiqué par le chanoine Fruttaz une chasuble d'Aoste aux armes de Prez<sup>75</sup>.

A propos de cinq coffres et bahuts du Musée de Neuchâtel qui portent les armoiries Pury anciennes, avec des armes d'alliances, M. Jean de Pury met toute sa science à proposer de satisfaisantes identifications<sup>76</sup>. Les variantes des meubles sont en effet fréquentes; M. de Pury fait au sujet de cette héraldique bourgeoise de judicieuses réflexions; il reconnaît sur l'un de ces bahuts des armes inédites, celles de la famille Grosourdy, vers 1621.

M. Alfred d'Amman termine avec un diplôme Féguey de 1692 la série de lettres de noblesse fribourgeoises du 17ème siècle. Il reviendra sur deux diplômes de la même famille de 1479 et 1574. En commençant les lettres du 18ème siècle, il donne une définition précise des titres dits de «courtoisie», attribués aux personnes de qualité, mais sans diplômes authentiques, et fortement employés en Suisse. Les premières lettres de noblesse du 18ème siècle sont celles de la famille d'Alt (1704) et Wille (1713)<sup>77</sup>.

<sup>74</sup> Lausanne, 1922, in 8; p. 559-585, un tableau: *Marcuard*; p. 589-695, un tableau: *Fatio*; p. 629-686: *Bridel*.

<sup>75</sup> Frédéric Th. Dubois, *François de Prez, évêque d'Aoste, Archives héraldiques suisses*, 36ème année (1922) p. 68.

<sup>76</sup> Jean de Pury, *A propos de quelques coffres du Musée, Musée neuchâtelois, Nelle série, 9ème année (1922)* p. 32-37.

<sup>77</sup> Alfred d'Amman, *Lettres d'armoiries concédées à des familles fribourgeoises, Archives héraldiques suisses*, 36ème année (1922) p. 23-29.

Le catalogue d'ex-libris fribourgeois de M. Hubert de Vevey arrive à la lettre F avec de bonnes planches, des descriptions exactes et des notes biographiques fort utiles<sup>78</sup>. M. de Vevey n'a pas recueilli moins de 13 ex-libris Diesbach; le plus ancien appartient à la fin du 16ème siècle; Jean-Frédéric-Roch de Diesbach, prince de Sainte Agathe, mort en 1751 est à lui seul représenté par six pièces; après les Diesbach, la série se continue par un ex-libris Duding, par l'ex-libris Erhardt-Cléry bien connu; puis viennent trois ex-libris Estavayer, sept Fégely. L'ex-libris de Pierre Falk mérite une mention spéciale; daté de 1517 environ, c'est la plus ancienne marque de livres fribourgeoise connue.

M. Albert Choisy note diverses variantes dans les armoiries de la famille Tissot de Morges et Grancy, telles qu'elles figurent dans l'Armorial de Mandrot et sur un cachet du docteur Tissot de 1796<sup>79</sup>.

Rocourt, Grandfontaine, Vendlincourt, Courtedoux, Courtemanche, communes de l'Ajoie, ont adopté les armes des anciennes familles nobles qui portaient leurs noms. Buix a pris des armes parlantes, un arbuste de buis<sup>80</sup>.

Les armoiries du bailliage fribourgeois de Cheyres figurent pour la première fois dans un tableau de Heine en 1751; un armorial manuscrit du 18ème siècle contient une variante: de gueules à la face bandée d'azur (et non de sable) et d'argent de six pièces. M. Frédéric Dubois reconstitue ce blason d'après ces sources; la commune fribourgeoise de Cheyres le porte aujourd'hui<sup>81</sup>.

Paul E. Martin.

<sup>78</sup> Hubert de Vevey, *Les anciens Ex-Libris fribourgeois armoriés*, *Annales fribourgeoises*, 10ème année (1922) p. 40-50, 67-76, 122-136; du même, *L'ex-libris Koenig*, *Archives héraldiques suisses*, 36ème année, (1922) p. 47-48.

<sup>79</sup> Albert Choisy, *Armoiries du médecin Tissot*, *Archives héraldiques suisses*, 36ème année (1922) p. 68.

<sup>80</sup> *Armoiries des communes de l'Ajoie*, *ibid.*, p. 66-67.

<sup>81</sup> Frédéric Th. Dubois, *Armoiries communales*, *Cheyres*, *ibid.*, p. 65-66.